

même jusqu'à proposer de faire une évaluation du revenu annuel que pourraient rapporter les édifices, cours, jardins, etc., occupés par ces corporations, s'il étaient affectés à d'autres fins qu'à celles de l'éducation, de la bienfaisance et de la charité. Devant cette fâcheuse tendance, les bons esprits s'émurent. Un homme distingué, qui a laissé un nom estimé dans nos annales littéraires et scientifiques, M. Hubert Larue, prit la plume, et publia une brochure pleine de faits et d'arguments pour démontrer l'absurdité et l'iniquité des taxes que l'on proposait contre les corporations religieuses : " Selon moi, s'écriait-il, au lieu d'engager la municipalité à imposer de nouvelles taxes sur ces corporations religieuses, les citoyens devraient, au contraire, prier cette même municipalité de venir au secours de ces corporations catholiques et protestantes, afin de les mettre en état d'augmenter, si possible, la somme de bien qu'elles produisent déjà, tout en libérant la municipalité et le gouvernement d'une foule d'obligations onéreuses auxquelles ces dernier seraient tenus, si ces corporations religieuses n'existaient pas. "

M. Larue passait ensuite en revue les différentes institutions de cette ville et donnait des chiffres très significatifs. Parlant du Séminaire de Québec et de son œuvre, l'Université Laval, il disait : " Le coût total de la construction des édifices de cette université a atteint le chiffre de \$238,787. Dans ce chiffre ne sont pas incluses les dépenses pour l'agrandissement des musées, des bibliothèques, etc. Le Séminaire a pu rencontrer ces dépenses énormes avec ses économies d'abord, et ensuite avec l'aide de prêts généreux que lui ont faits les fabriques, certaines corporations religieuses, et des prêtres dévoués. Durant l'année académique qui vient de s'écouler, le total des recettes provenant du prix de la pension des élèves, du prix des cours, etc., etc., pour le grand et le petit séminaire et pour l'Université Laval, s'est élevé au chiffre de \$20,481 Le total des dépenses encourues pour le maintien de ces divers établissements (séminaire, université, pensionnat, etc.), a atteint le chiffre de 49,621

Déficit \$29,140

" Ce déficit de \$29,140 est comblé comme suit :